



Genève, le 20 septembre 2022  
Aux représentantes et représentants  
des médias

## **Communiqué de presse du département de la cohésion sociale**

### **Objectif jeunes: 26 projets innovants soutenus par le canton**

**Ce printemps, le département de la cohésion sociale a lancé deux appels à projets destinés à la jeunesse du canton. Au terme des sélections par des jurys pluridisciplinaires, ce sont 26 projets innovants qui sont soutenus par le canton. Dans le détail, 16 d'entre eux répondent à l'objectif de favoriser l'insertion socioprofessionnelle des jeunes adultes grâce au sport, à l'art et à la culture comme ressorts de motivation. En complément, 10 projets permettront aux communes genevoises de mettre sur pied des actions par et pour les jeunes, dans le but de renforcer le vivre-ensemble et prévenir les inégalités.**

Objectif jeunes, c'est l'initiative prise par le département de la cohésion sociale au printemps dernier d'allouer plus d'un million de francs pour soutenir la jeunesse, en comptant, d'une part, sur l'accroche que peuvent constituer des activités sportives, artistiques et culturelles dans la valorisation de compétences et, d'autre part, sur les aptitudes et les idées de la jeune génération dans le renforcement du vivre-ensemble au niveau d'un quartier. Avec deux appels à projets aux objectifs distincts mais complémentaires, ces deux actions ont le mérite de s'appuyer tant sur l'expertise des structures actives dans le domaine de l'insertion professionnelle et de la formation que de celle des communes.

Au terme des sélections opérées par deux jurys pluridisciplinaires, vingt-six projets au total ont été retenus et pourront voir le jour dès à présent. Au total, l'enveloppe qui est allouée à ces mesures d'insertion et de politique de cohésion sociale en milieu urbain s'élève à 1,3 million de francs.

Pour Thierry Apothéloz, conseiller d'Etat chargé de la cohésion sociale, ce dispositif en deux axes "présente l'avantage d'aider les jeunes en rupture de formation ou professionnelle, mais également de mettre la jeunesse au cœur de la cohésion sociale de proximité, car les jeunes ont d'une part besoin d'un projet et d'autre part d'évoluer dans un environnement favorable et inclusif."

#### **1. Insertion par la culture, l'art ou le sport**

Auprès des jeunes, les études empiriques montrent que les activités sportives, artistiques ou culturelles permettent de les mobiliser sur des nouveaux objectifs, de développer leur motivation, leur confiance et leur image de soi, afin de leur permettre ensuite de s'engager sur un projet d'insertion professionnelle ou de formation. Pour ce premier appel à projets, seize propositions d'associations reconnues dans le domaine de l'insertion, mais également par des entités nouvellement créées, ont retenu l'attention du jury.

Chacun des projets vise un public aux profils variés, âgé de 15 à 30 ans, que ce soient des jeunes en décrochage scolaire ou déscolarisés, des jeunes adultes à l'aide sociale ou encore des jeunes issus de la migration et de l'asile. Pour toutes ces personnes, la valorisation de leurs talents et le renforcement de leur confiance en soi est au centre des activités proposées.

"Certains de ces jeunes peinent à se mobiliser pour suivre le cursus de formation ordinaire qui leur est proposé, pas plus que les mesures proposées pour rechercher activement un emploi ou une formation", rappelle Thierry Apothéloz. "En revanche, un certain nombre de jeunes témoignent d'un intérêt pour des activités qui correspondent à leurs intérêts ou sont davantage porteuses de sens."

Grâce à ces seize programmes, plus de deux cents jeunes pourront être pris en charge durant cette année scolaire.

**Ces mesures sont accessibles à l'ensemble des jeunes du canton, sans nécessité d'être déjà inscrit dans une institution. Pour toute demande de renseignement, la structure Point jeunes se tient à disposition du public (Centre d'information et de prévention, rue des Glacis-de-Rive 12/14, T. 022 420 59 59, site web)**

## 2. Prendre place(s): un coup de pouce en faveur de la jeunesse

Les idées de la jeune génération dans l'amélioration du vivre-ensemble au niveau d'un quartier ont prouvé leur intérêt par le passé. C'est dans cet esprit que dix projets présentés par des communes genevoises ont été retenus par un jury. Prenant place en Ville de Genève et dans les communes du Grand-Saconnex, Lancy, Onex, Thônex et Vernier, certaines de ces actions veillent à associer dans leur conceptualisation le public cible des jeunes habitantes et habitants. Dans tous les cas, ces projets locaux ont pour mission d'améliorer le quotidien des jeunes et de répondre à leurs besoins. Pour ce faire, les projets soutenus font intervenir différentes politiques publiques et s'appuient sur une démarche participative pour s'assurer de la pertinence des actions et éviter les réponses à l'emporte-pièce.

A ce titre, Thierry Apothéloz rappelle que le but de la politique de cohésion sociale en milieu urbain est de renforcer l'action publique dans les quartiers prioritairement touchés par des inégalités territoriales. Inégalités qui ressortent précisément du rapport (2020) du Centre d'analyse territoriale des inégalités (CATI-GE).

Les projets retenus dans le cadre de l'opération Prendre place(s) seront financés à hauteur de trois quarts de leur coût, le dernier quart devant être comblé par la commune au sein de laquelle ils prendront place.

Cette année, le jury a insisté sur la nécessité de véritablement prendre en compte l'égalité de genre et la diversité dans la mise en œuvre de chaque projet, en particulier lorsque ceux-ci se déroulent dans l'espace public. Un bonus inclusion est ainsi prévu, soit le versement éventuel d'un financement complémentaire pour encourager les porteurs de projet à garantir l'inclusion dans la poursuite de leur action.

Les deux axes d'Objectif jeunes permettent d'agir à la fois sur les parcours individuels d'insertion pour assurer un projet d'avenir à chaque jeune et d'améliorer la qualité de vie des quartiers dans lesquels ils évoluent, afin de favoriser un environnement bienveillant et offrant des prestations répondant aux besoins.

C'est dans la complémentarité entre ces deux dimensions (individuel et collectif) que le canton place son action en faveur des jeunes. Pour les deux axes d'Objectif jeunes, un bilan

intermédiaire des projets sera réalisé d'ici à l'été 2023.

- Liste des programmes d'insertion par le sport, l'art ou la culture (+ infographie)
- Liste des projets de cohésion sociale en milieu urbain - Prendre place(s) (+ infographie)

*Pour toute information complémentaire: M. Thierry Apothéloz, conseiller d'Etat, par l'intermédiaire de M. Henri Della Casa, secrétaire général adjoint chargé de la communication, DCS, T. 022 546 54 32.*